

# Combien coûte la production de lait ?

**4e partie, 2e édition : Coûts de la production laitière en  
Belgique, pour l'année 2016**

Résultats actuels permettant de calculer les coûts de  
la production laitière, se basant sur la banque de  
données du réseau d'information comptable agricole  
de l'UE (RICA)

Pour le compte de l'association des producteurs  
laitiers MIG-EMB Belgique

**Par :**

Dr Karin Jürgens (responsable de projet),  
Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft (BAL),  
Heiligenstädter Str. 2, D — 37130 Gleichen-Bremke,  
Tél. : +49 (0)5592/ 927567, [kj@agrarsociologie.de](mailto:kj@agrarsociologie.de)

En collaboration avec :

Prof. Dr Onno Poppinga, Hochzeitsstraße 5,  
D — 34376 Holzhausen-Immenhausen,  
Tél. : +49 (0)5673/3540,  
[rondopopp@t-online.de](mailto:rondopopp@t-online.de)

Calculs statistiques :

Michael Wohlgemuth, Lohmener Str. 1,  
D — 01326 Dresden-Pillnitz, Tél. : +49 (0)351-  
41389983, [info@michael-wohlgemuth.de](mailto:info@michael-wohlgemuth.de)



Gleichen, août 2017



*Les analyses des coûts de la production laitière, réalisées pour le compte de MIG-EMB Belgique par le BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft), font partie d'un projet commun mené par les associations de producteurs laitiers européens, au sein du European Milk Board (EMB). Les méthodes de calcul des coûts de la production laitière sont identiques dans tous les pays membres de l'UE où les analyses ont été effectuées. L'association des producteurs laitiers MIG-EMB travaille déjà sur la deuxième édition de ce projet commun des producteurs de lait européens.*

## Contenu

1	Introduction .....	1
2	Adaptations méthodologiques.....	3
3	Résultats intermédiaires : coûts de la production laitière jusqu'à 2015.....	8
3.1	Coûts de la production laitière entre 2005 et 2015 .....	8
3.2	Comparaison des coûts de 2014 avec l'extrapolation réalisée sur la base des chiffres RICA de 2012.....	10
3.3	Répartition des aides .....	12
4	Mise à jour des coûts de production du lait à l'année 2016 .....	13
4.1	Méthode utilisée pour l'extrapolation des coûts de production.....	13
4.2	Résultats finaux — coûts de la production du lait en Belgique en 2016 .....	15
4.3	Comparaison des coûts de la production laitière et du prix payé au producteur entre 2010 et 2016.....	16
5	Résumé .....	17
6	Index des tableaux .....	18
7	Bibliographie et ressources.....	18

## 1 Introduction

En Belgique, les producteurs de lait disposent depuis 2015 d'un calcul des coûts de la production laitière, qui est mis à jour régulièrement.

Pour eux, un tel suivi permanent des coûts de la production laitière est cruciale. En effet, il est nécessaire de prendre en compte l'évolution des coûts de la production du lait pour pouvoir interpréter correctement le prix payé au producteur, et fournir une analyse valable de la situation économique existante ainsi que de l'effet des crises du prix au producteur.

L'association des producteurs laitiers MIG-EMB Belgique fait partie des instigateurs du projet commun visant à calculer les coûts de la production laitière en Europe, au sein du European Milk Board. Les études de coûts ont été initiées sous l'égide du EMB, par des associations de producteurs laitiers établies dans les six principaux pays producteurs de lait en Europe : la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas.

Sur demande de l'association des producteurs laitiers MIG-EMB Belgique, nous sommes très heureux de pouvoir désormais publier la deuxième édition de l'étude « Combien coûte la production de lait ? » pour la Belgique, qui comprend les nouveaux résultats pour l'année 2016.

Le Bureau allemand d'agriculture et de sociologie agricole (BAL, *Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft*) calcule les coûts de la production laitière depuis 2012, offrant ainsi aux associations de producteurs laitiers des données régulièrement mises à jour sur l'évolution des coûts de la production dans le secteur européen du lait.

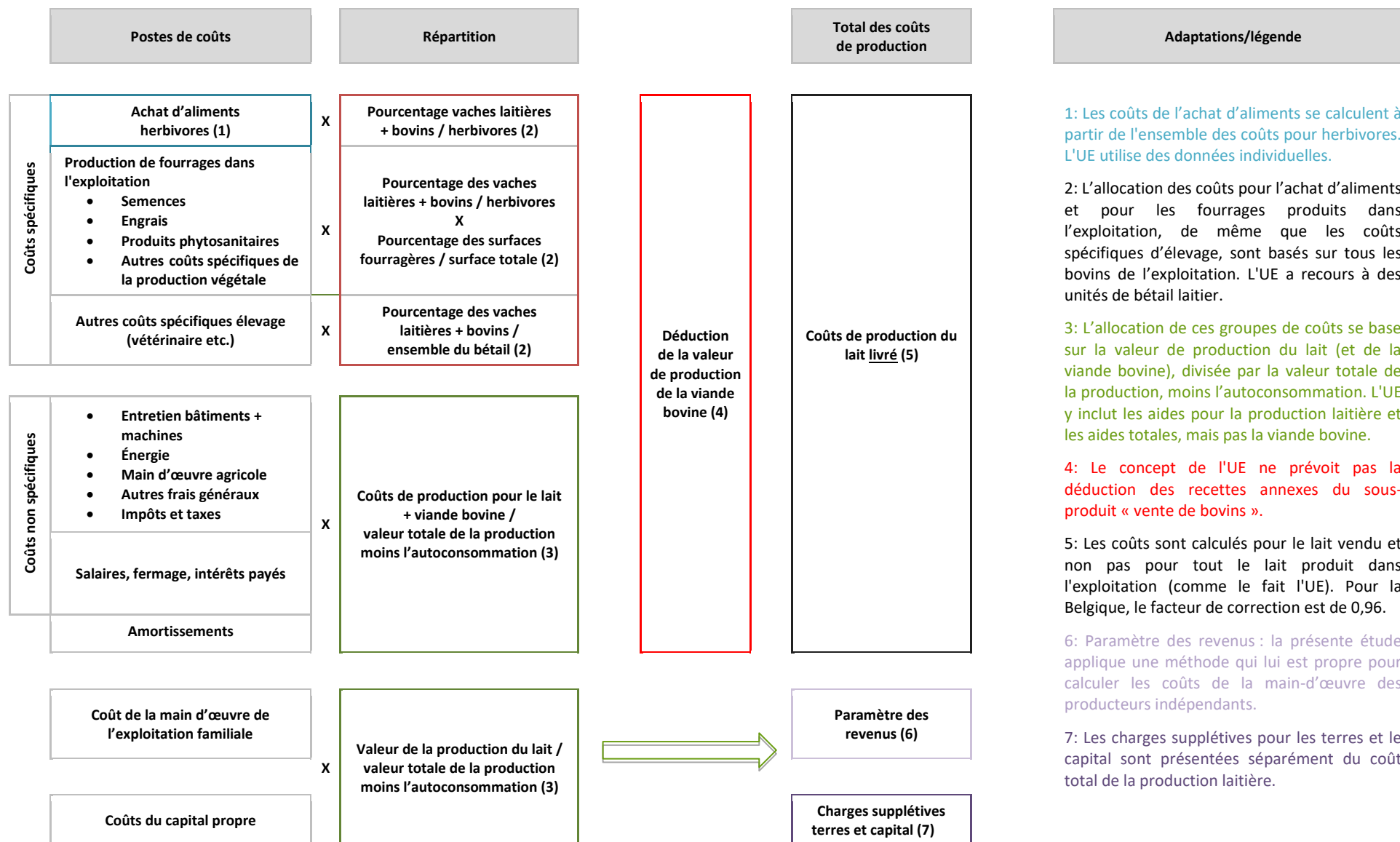
La méthode utilisée pour déterminer ces coûts découle d'un concept scientifique autonome, qui se base sur les données comptables fiables et représentatives des exploitations européennes, fournies par le réseau d'information comptable agricole de l'Union européenne (RICA).

Toutes les bases méthodologiques importantes, ainsi que les adaptations nécessaires pour la mise à jour des calculs de coûts pour l'année 2016, sont résumées dans le chapitre 2 de ce rapport.

Les évolutions des coûts de production du lait pour les Régions flamande et wallonne, de 2005 à 2015, sont présentées dans le chapitre 3. En outre, les données figurant dans l'édition précédente pour l'année 2014 en Belgique ont été comparées avec les chiffres réels (qui sont maintenant disponibles), et remplacées par ceux-ci.

Une nouvelle estimation des coûts de production jusqu'à l'année 2016 (chapitre 4) est établie sur la base des données actualisées du RICA, dans lequel l'UE a publié les informations comptables des exploitations laitières spécialisées jusqu'à 2015. Le chapitre 5 est un bref résumé des résultats et des objectifs de cette étude.

## Aperçu général 1 : Schéma de calcul des coûts de la production du lait, adaptations basées sur le RICA de l'UE



## 2 Adaptations méthodologiques

### *Modifications et adaptation méthodologiques du calcul des coûts jusqu'à 2014 (première édition)*

- La méthode de base pour calculer les coûts de production du lait en Belgique correspond à celle qui a été utilisée pour la première édition de ce rapport (cf. Jürgens, Poppinga, Wohlgemuth, 2015).
- La présente mise à jour calcule les coûts pour 2016, en utilisant les données du RICA de l'UE jusqu'à 2015 (il s'agissait précédemment des données RICA de 2012).
- Les chiffres du RICA jusqu'à 2015 ont été publiés par la Commission européenne (DG Agri), en juin 2017 (jeu de données : fadn20170608.zip). Les données comptables pour l'année 2015 sont encore provisoires et seront peut-être adaptées par la Commission européenne.
- Grâce aux adaptations techniques du RICA, il n'a pas été nécessaire dans le cadre des présents calculs d'évaluer la situation intermédiaire des coûts en 2015 sur la base des données d'exploitations pilotes nationales (Réseau d'information comptable agricole Belgique, RICA). Dans la première étude (première édition), les données du RICA ont été utilisées afin d'estimer l'évolution des coûts entre 2012 et 2013 pour la Wallonie.
- L'extrapolation des coûts de production du lait pour l'année 2016 (et le premier trimestre 2017) est effectuée en s'appuyant sur les indices des prix des moyens de production et des produits agricoles (Eurostat). La fluctuation des prix (présentée sous forme d'index) des moyens de production agricole – l'achat de fourrage, les semences, l'engrais et les produits phytosanitaires, l'énergie, l'entretien des bâtiments et des machines – ainsi que des produits bovins sont pris en compte dans le calcul (voir chapitre 4 pour plus de détails).
- Tous les résultats des extrapolations précédentes (2014 et 2015) sont remplacés par les valeurs effectivement mesurées dans le cadre des présents calculs.<sup>1</sup>

### *Mise à jour des facteurs de conversion et des données secondaires pour le calcul des coûts*

Pour que le calcul des coûts corresponde à la situation de 2016, d'autres données secondaires et leurs facteurs de conversion doivent également être mis à jour.

- Le facteur de correction pour le lait livré (aperçu 1, 5<sup>e</sup> adaptation) a été arrondi à 0,96 pour les calculs, sur la base des données RICA de 2015. Le facteur de correction est redéfini chaque année, selon les données publiées par Eurostat au sujet de la production et de l'utilisation du lait.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Les résultats pour l'année 2015 sont encore considérés comme étant provisoires.

<sup>2</sup> Source : Eurostat. Production and utilization of milk on the farm – annual data [apro\_mk\_farm], dernière mise à jour : 07/2017

- Pour déterminer le paramètre des intérêts (charges supplétives pour le capital), un taux réel est calculé : il est le résultat de la différence entre le taux d'intérêt à long terme appliqué aux obligations du secteur public (LT, publié par la Banque centrale européenne – BCE)<sup>3</sup> et le taux d'inflation<sup>4</sup>. Pour le calcul actualisé des coûts (RICA 2015), le taux d'intérêt réel est de 0,24 %<sup>5</sup>.
- Pour l'extrapolation, ce sont les indices des prix des moyens de production agricole et les prix des produits bovins de 2014 à 2016 qui ont été utilisés (voir chapitre 5).

#### Exploitations laitières représentées dans le calcul des coûts

- En Belgique, les Régions flamande et wallonne sont reprises dans le réseau comptable RICA de l'UE. La situation des coûts en Belgique est présentée pour les exploitations moyennes dans chacune de ces deux Régions, ainsi que pour l'ensemble de la Belgique, comme c'était déjà le cas dans la première édition. Il n'existe pas de données représentatives suffisantes qui permettraient de calculer les coûts de la production laitière dans les exploitations de tailles différentes : petits, moyens et grands élevages laitiers (cf. Jürgens, Poppinga 2013, 2014, 2014a, 2014b).

Le seuil de dimension économique, à partir duquel une exploitation agricole belge est reprise dans les données du RICA pour 2015, s'élève à 25 000 euros (ensemble de la production standard [PS] de l'exploitation, en euros).

**Tableau 1 : Coûts de production des exploitations laitières en Belgique, pour l'année 2016**

Région	Main d'œuvre familiale	Vaches laitières	Production de lait	Surface agricole (ha)	Exploitations représentées
Belgique	1,75	69,98	7 368	52,78	4 180
Flandre	1,75	67,01	7 846	46,34	2 540
Wallonie	1,75	74,54	6 707	62,68	1 650

*La première partie du rapport « Combien coûte la production de lait ? — Calcul des coûts de la production laitière en Allemagne de 2002 à 2012 » contient une description détaillée de la base de données du RICA, une justification du choix de cette source et l'explication de la méthode de calcul utilisée ; n'hésitez pas à le consulter (édition de janvier 2013, p. 3-12). Disponible en allemand, en anglais et en français, ce rapport est mis à disposition par le European Milk Board (EMB), et a depuis été mis à jour, jusqu'à 2016. La méthode globale de calcul se réfère, à l'exception de certaines adaptations importantes qui dépendent de la situation des différents pays, à la procédure développée par la Direction générale de l'agriculture (DG Agri) pour calculer les coûts de la production laitière dans*

<sup>3</sup> Source : Eurostat, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>. Taux d'inflation - IPCH

<sup>4</sup> Source : <http://www.ecb.int>, Harmonised long-term interest rates for convergence assessment purposes.

<sup>5</sup> En 2015, le LT s'élevait à 0,84 % et le taux d'inflation à 0,6 %.



ses *EU Dairy Farms Reports*<sup>6</sup>, publiés annuellement. Elle est présentée dans l'aperçu général 1. Le dernier rapport, publié par la DG Agri en 2016, se base sur les données du RICA pour 2013 (cf. Commission européenne, 2016). Les adaptations par rapport au modèle de calcul de l'UE sont résumées dans la légende de l'aperçu 1.

Les études de coûts du Bureau d'agriculture et de sociologie agricole (BAL, Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft) ont été réalisées selon les principes méthodologiques suivants :

- Le présent calcul des coûts se réfère exclusivement aux exploitations laitières spécialisées (dans le « EU Dairy Farms Report », l'UE inclut également dans son calcul des exploitations à production mixte ayant pour activité principale la production de lait).
- Le calcul des coûts de production se réfère en outre directement aux coûts incorporables, c'est-à-dire aux coûts à effet de trésorerie<sup>7</sup> (coûts imputables à des flux réels de trésorerie).
- Les charges supplétives sont ainsi présentées séparément, car elles font partie de la planification et non du compte des recettes.
- Dans l'« EU Dairy Farms Report », le paramètre de revenus pour les agriculteurs/les agricultrices et les membres de la famille travaillant dans l'exploitation est mis sur le même pied que les salaires payés par les exploitations agricoles à leurs salariés. La présente étude prend cependant en compte les qualifications, les différents degrés de responsabilité dans les décisions opérationnelles et les différents niveaux de risque. Pour le calcul d'un niveau adéquat du paramètre de revenus des chefs d'exploitation et des membres de leur famille, l'étude a dès lors recours aux salaires définis par les conventions collectives du secteur agricole (notamment pour l'Allemagne et la France) ou à des systèmes reconnus d'évaluation des fonctions (cf. Jürgens, Poppinga 2014a et 2014 b). Les chiffres retenus pour la Belgique se basent sur les réglementations tarifaires de la Commission paritaire 144.00 de l'agriculture et de l'indexation des salaires (voir page suivante).
- Les coûts de production se rapportent exclusivement au lait effectivement livré. Le lait utilisé au sein de l'exploitation est déduit du volume total (voir ci-dessus le facteur de correction du lait livré).
- Les frais encourus pour l'achat d'aliments sont calculés en déduisant les coûts du fourrage produit dans l'exploitation du coût total des fourrages pour herbivores. Ils comprennent donc les coûts pour les pâturages collectifs, la pension d'animaux et le fermage de surfaces fourragères en location (adaptation 1, cf. aperçu général 1, légende).
- Tous les bovins (vaches laitières, veaux, jeune bétail et génisses) sont pris en compte dans le calcul des coûts, en tant que produits dérivés (adaptations 2 + 3).

<sup>6</sup> Commission européenne (2016) EU Dairy Farms Report 2013, basé sur les données RICA. Bruxelles

- Les schémas de répartition (adaptations 2 + 3) s'appliquent pour calculer les coûts imputables à la production du lait par rapport à l'ensemble des coûts.
- Les recettes annexes (adaptation 4) que les exploitations laitières génèrent par la vente de bovins (viande bovine, élevage, veaux etc.) sont déduites des coûts (conséquence des adaptations 2 + 3).
- Les aides pour les exploitations laitières spécialisées ne sont pas immédiatement déduites des coûts. Dans un premier temps, les frais d'exploitation totaux sont calculés. Les aides sont alors déduites des frais totaux en tant que revenus proportionnels.

*Adaptation du paramètre de revenus pour calculer le coût de la main-d'œuvre*

Un paramètre de revenus indépendant a été développé dans le cadre de l'expertise commune sur les coûts de la production laitière dans les pays producteurs européens, réalisé sur demande du European Milk Board (cf. Jürgens, Poppinga, Wohlgemuth 2013, p. 12 et suivantes).

- Le salaire minimum pour les employés qualifiés (chef de l'exploitation) et spécialisés (membres de la famille), fixé par la Commission paritaire 144 pour le secteur de l'agriculture, sert de base pour le calcul du paramètre de revenus en Belgique.

**Tableau 2 : Schéma de calcul mis à jour pour le paramètre de revenus en 2016**

Base de calcul du paramètre de revenus pour...	Le chef d'exploitation	La main-d'œuvre familiale
Catégorie de qualification	Qualifiés	Spécialisés
Salaire minimum brut (valeur de base, Commission paritaire de l'agriculture, 07/2011)	9,42 euros	9,01 euros
Indexé (Index 153 pour 2016) <sup>8</sup>	14,41 euros	13,79 euros
Salaire brut de 108 %	15,57 euros	14,89 euros
Déduction de la part patronale, 13,07 % de 108 % du salaire brut	-2,03 euros	-1,95 euro
Plus la sécurité sociale, 38,48 % <sup>9</sup> de 108 % du salaire brut	+ 5,99 euros	+ 5,73 euros
Plus pécule de vacances légal de 10,27 % de 108 % du salaire brut	+ 1,60 euro	+ 1,53 euro
<b>Salaire horaire de base pour le calcul du paramètre de revenus</b>	<b>19,97 euros</b>	<b>19,10 euros</b>

<sup>8</sup> Source : SPF ETCS, l'indexation des salaires se base sur la source ISCO1 (précédemment 441), indice des salaires conventionnels, indice général et coefficients de conversion pour les années 2015 et 2016 mis à jour. Pour le premier calcul des coûts, l'indexation des salaires s'élevait toujours à 144 (pour l'année 2012).

<sup>9</sup> Source : Fédération des entreprises de Belgique (FEB), cotisations sociales pour le premier trimestre 2016. Pour 2015, les valeurs de 2015 ont été utilisées en conséquence dans le calcul.

- Ce salaire de base est adapté à l'aide de l'indexation automatique des salaires (indice des salaires conventionnels, évolution par branche d'activité [détaillée], agriculture), en fonction de la situation actuelle.
- Les taux des cotisations de sécurité sociale et les cotisations légales obligatoires en matière de pécule de vacances sont pris en compte dans le paramètre de revenus. Les contributions à la pension de retraite ne sont cependant pas incluses pour ce paramètre en Belgique.
- Étant donné que les cotisations de l'employeur et de l'employé sont représentées dans le calcul, ce dernier reflète l'ensemble des coûts de main-d'œuvre qui incomberaient aux exploitants laitiers s'ils se versaient un salaire pour leur poste de chef d'exploitation, et qu'ils rémunéreraient les membres de leur famille selon les réglementations tarifaires.

Le paramètre de revenus de l'exploitation laitière est ensuite déterminé sur la base du salaire horaire minimum repris dans le tableau 2, selon le temps de travail déterminé via le RICA dans le réseau d'exploitations pilotes pour tous les membres de la famille travaillant dans l'exploitation (voir tableau 3).

Le paramètre de revenus est calculé d'après les heures de travail recensées dans le RICA, qui ont été effectuées en 2015 par le chef de l'exploitation et les membres de la famille travaillant dans l'exploitation.

- En Flandre, cela représente 2 570 heures pour le chef d'exploitation et 1 928 heures pour les membres de la famille, dans une exploitation comprenant 75 vaches laitières, 46 hectares de surface et 1,75 membre de la famille travaillant dans l'exploitation.
- En Wallonie, cela représente 2 691 heures pour le chef d'exploitation et 2 018 heures pour les membres de la famille, dans une exploitation comprenant 67 vaches laitières, 63 hectares de surface et 1,75 membre de la famille travaillant dans l'exploitation.
- En Belgique, 4 581 heures de travail sont fixées dans le RICA pour une exploitation moyenne. Cela représente 2 618 heures pour le chef d'exploitation et 1 963 heures pour les autres membres de la famille qui travaillent avec lui.

**Tableau 3 : Structures des exploitations laitières recensées en Flandre**

	2015		
	Flandre	Wallonie	Belgique
Vaches laitières (UGB - unités de gros bétail)	67	75	70
Heures de travail fixées	4 498	4 709	4 581
Unités de travail annuel familial (UTA familial)	1,75	1,75	1,75
Heures de travail du chef d'exploitation (1 UTA familial)	2 570	2 691	2 618
Heures de travail des membres de la famille	1 928	2 018	1 963

- Finalement, le paramètre de revenus est attribué uniquement à la part du rendement laitier dans les recettes totales (après déduction du lait utilisé au sein de l'exploitation) de l'exploitation laitière spécialisée (cf. aperçu 1). En 2015, cette part représentait environ 79 % en Flandre et 85 % en Wallonie. La moyenne belge s'élevait à 81 %.

## 3 Résultats intermédiaires : coûts de la production laitière jusqu'à 2015

### 3.1 Coûts de la production laitière entre 2005 et 2015

Les coûts de la production laitière de 2013 à 2015 ont été rajoutés dans les tableaux suivants (ils sont calculés sur la base des chiffres RICA de 2015). Les résultats des années 2005 à 2012, qui découlent des chiffres RICA de 2012, sont également présentés, afin de permettre une comparaison sur une période plus longue (cf. édition 1, chapitre 3).

Les

- coûts incorporables (après déduction de la vente de bovins),
- augmentés du paramètre de revenus,

correspondent au coût total de la production laitière pour l'année 2015, en centimes par kilo de lait. Les lignes suivantes du tableau représentent, pour chaque Région :

- le coût total de la production laitière après déduction des aides (résultat final) et
- les charges supplétives pour les terres et le capital, représentées séparément du résultat final.

Tous les résultats représentent des valeurs nettes sans TVA.

Les exploitations laitières recueillies dans l'échantillon du RICA pour la Région flamande (tableau 4) se sont largement agrandies durant les trois dernières années. Rien qu'entre 2012 et 2015, leur cheptel laitier a augmenté de dix vaches laitières, pour passer à une moyenne de 67 vaches laitières, alors que la surface utilisée pour l'exploitation n'a augmenté que très peu (un hectare), pour atteindre 46 hectares.

En 2015, les coûts incorporables du lait s'élevaient à 33,2 centimes en tout. Cela représente environ deux centimes de moins qu'en 2013.

Suite à la crise du prix du lait, les investissements ont diminué dans les exploitations laitières (amortissements : - 1,15 centime/kg) tout comme les économies de coûts spécifiques à la production animale (- 0,72 centime/kilo) et les autres frais généraux (- 0,59 centime/kilo).

Déjà en 2014, les coûts avaient chuté à hauteur de deux centimes par kilo. Cependant, comme les recettes liées à la vente de bovins pour les exploitations laitières ont elles aussi baissé, le niveau des coûts après leur déduction était presque similaire en 2013 et durant les deux ans qui ont suivi, où il atteignait respectivement 29,05 et 28,25 centimes.

Le paramètre de revenus pour la main-d'œuvre familiale non salariée s'élevait en 2015 à 13,59 ct/kg en Flandre (en 2015, le RICA comptabilisait environ 280 heures de travail en moins qu'en 2012 pour la main-d'œuvre familiale).

Tableau 4 : Coûts de la production laitière en Flandre

Exploitation moyenne en Flandre	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
	RICA 2012								RICA 2015			
Vaches laitières (UGB)	46	47	51	52	57	57	56	57	66	65	67	
Rendement laitier (kg/an) <sup>10</sup>	6 454	6 484	7 262	7 009	7 159	7 301	7 477	7 468	7 545	7 607	7 846	
Surface terres agricoles (ha)	38	38	39	40	44	44	45	45	46	47	46	
Coûts incorporables	26,20	27,20	26,87	30,97	28,03	29,67	32,68	34,83	35,06	33,75	33,2	
Recettes de la vente de bovins	6,20	6,34	4,89	5,42	6,39	6,47	6,21	7,21	5,35	4,7	4,95	
Coûts incorporables (après déduction vente de bovins)	20,00	20,86	21,98	25,55	21,64	23,20	26,47	27,62	29,71	29,05	28,25	
Paramètre de revenus								16,36	16,36	16,36	13,59	
Coût total de production								43,99	46,07	45,41	41,84	
Aides								4,16	4,19	3,85	2,36	
<b>Coût production laitière diminuée des aides</b>								<b>39,83</b>	<b>41,88</b>	<b>41,56</b>	<b>39,48</b>	
Paramètre du fermage (charges supplétives terres)								0,58	0,58	0,57	0,57	
Paramètre des intérêts (charges supplétives capital)								0,24	0,24	0,18	0,18	

Le montant des aides octroyées par kilo de lait produit s'élevait à 2,36 centimes, c'est-à-dire presque deux centimes sous le niveau de 2013. Après déduction des aides du coût total de la production laitière en Flandre, le résultat final pour l'année 2015 est donc 39,48 ct/kg.

Les exploitations laitières recueillies dans l'échantillon du RICA pour la Wallonie (tableau 6) se sont elles aussi largement agrandies durant les trois dernières années : en moyenne, entre 2012 et 2015, elles ont accueilli 13 vaches laitières supplémentaires. La surface des exploitations a quant à elle seulement augmenté de 4 hectares en moyenne, atteignant 63 hectares en tout. Comme c'était déjà le cas durant les années précédentes, la production moyenne dans les exploitations wallonnes était d'environ 1 200 kg de lait inférieure à celle des exploitations flamandes.

Après une hausse jusqu'à 2013, entre cette année et 2015 (crise du lait), les coûts incorporables des exploitations laitières wallonnes ont diminué de près de cinq centimes, pour atteindre 32,91 centimes (tableau 5). Les plus fortes économies ont été réalisées lors de l'achat de fourrage (-1,48 ct/kilo) ainsi qu'au niveau des amortissements et des intérêts (-1,02 ct/kilo). Malgré la baisse des recettes bovines à 4,42 centimes en 2015, les coûts incorporables s'élevaient à 28,29 centimes en 2015, c'est-à-dire en deçà du niveau de 2013.

<sup>10</sup> Remarque : le RICA évalue le rendement laitier en équivalent-lait, qui correspond à un kilo de lait contenant 33 g de protéines et 40 g de matières grasses.

Le paramètre de revenus actualisé pour la main-d'œuvre familiale non salariée s'élevait en 2015 à 16,20 ct/kilo en Wallonie. Sur cette base, le coût total de la production laitière en 2015 atteignait 44,49 ct/kg. Après déduction des aides (2,13 ct/kg), les coûts de production du lait en Wallonie étaient de 42,36 ct/kg de lait.

**Table 5 : Coûts de la production laitière en Wallonie**

Exploitation moyenne en Wallonie	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	<b>RICA 2012</b>								<b>RICA 2015</b>		
Vaches laitières (UGB)	49	51	53	55	59	59	62	62	67	72	75
Rendement laitier (kg/an)	5 607	5 316	5 441	5 598	6 013	6 294	6 399	6 188	6 343	6 746	6 707
Surface terres agricoles (ha)	52	53	56	56	60	58	59	59	64	63	63
Coûts incorporables	27,80	29,51	30,48	33,61	30,98	30,77	32,79	34,97	37,79	34,68	32,91
Recettes de la vente de bovins	7,55	8,63	7,23	6,06	6,21	5,42	5,27	6,17	5,95	4,56	4,62
Coûts incorporables (après déduction vente de bovins)	20,25	20,88	23,25	27,55	24,77	25,35	27,52	28,80	31,84	30,12	28,29
Paramètre de revenus								17,75	17,75	17,75	16,2
Coût total de production								46,55	49,59	47,87	44,49
Aides								5,12	5,19	4,08	2,13
<b>Coût production laitière diminuée des aides</b>								<b>41,43</b>	<b>44,40</b>	<b>43,79</b>	<b>42,36</b>
Paramètre du fermage (charges supplétives terres)								0,66	0,66	0,63	0,63
Paramètre des intérêts (charges supplétives capital)								0,26	0,26	0,17	0,17

### 3.2 Comparaison des coûts de 2014 avec l'extrapolation réalisée sur la base des chiffres RICA de 2012

Dans la première édition de ce rapport, une estimation provisoire des coûts de production de 2014 a été réalisée en s'appuyant sur les données comptables de l'UE pour l'année 2012. À l'époque, le résultat final de l'extrapolation était 45,96 centimes par kilo (cf. chapitre 3.1). Le résultat final pour la Belgique, basé sur les chiffres RICA de 2012, prévoyait 33,61 ct/kg de coûts incorporables, avec un paramètre de revenus de 16,86 centimes. Des aides à hauteur de 4,51 ct/kg ont été déduites des 50,47 ct/kg de frais d'exploitation totaux qui en découlaient.

Pour ce calcul en 2012, l'exploitation moyenne de l'échantillon RICA comprenait 57 vaches laitières (pour la Flandre) ou 62 (pour la Wallonie). Au total, 5 307 exploitations étaient représentées.

**Tableau 6 : Composition de l'échantillon et structure des exploitations laitières utilisées pour l'extrapolation de 2014 (RICA 2012)**

Région	Vaches laitières (2012)	Rendement laitier	Exploitations représentées	Quantité de lait dans la Région (t)
Flandre	57	7 468	3 310	1 408 987 560
Wallonie	62	6 188	2 060	790 331 360

Après la présente mise à jour du calcul des coûts, effectuée en utilisant les données pour 2015, l'échantillon pour 2014<sup>11</sup> se compose de moins d'exploitations, dont le cheptel est largement plus important. Le nombre d'exploitations représentées est significativement plus faible, tout comme les quantités produites en Flandre.

**Tableau 7 : Composition de l'échantillon et structure des exploitations laitières en 2014 (RICA 2015)**

Région	Vaches laitières (2015)	Rendement laitier	Exploitations représentées	Quantité de lait dans la Région (t)
Flandre	65	7 607	2 540	1 259 616 366
Wallonie	72	6 746	1 650	797 306 898

Dans la première édition du calcul des coûts, seuls les coûts incorporables basés sur les variables affichées dans le tableau 8 étaient pris en compte pour l'extrapolation des données 2014. Le nouveau jeu de données du RICA a donné des coûts incorporables de 29,46 centimes comme résultat pour 2014, ce qui représente une différence de 4,15 ct/kilo par rapport à l'extrapolation basée sur les chiffres RICA de 2012.

C'est au niveau de la valeur prévisionnelle pour les aliments composés des bovins que la différence entre les résultats obtenus lors de la première édition et les coûts réels basés sur les données effectivement mesurées est la plus frappante.

En voici les raisons : l'indice des prix pour les aliments composés des bovins a été par la suite revu à la baisse par Eurostat, passant de 124,3 à 111,2 points d'indice (cf. chapitre 4.1, note de bas de page).

L'extrapolation corrigée, avec la nouvelle valeur d'indice, débouche sur 8,41 ct/kilo pour les aliments composés des bovins en 2014.

<sup>11</sup> Entretemps, les données de 2012 ont elles aussi été adaptées par l'UE, et ne correspondent donc plus à celles du RICA pour 2012.

**Tableau 8 : Comparaison entre les pronostics et les coûts réels de 2014, éditions 1 et 2**

Coûts de la production laitière en 2014	RICA 2012 (extrapolation pour 2014)	RICA 2015	Différence
	En centimes par kilo		
Coûts incorporables, total	33,61	29,46	-4,15
Coûts non-spécifiques <sup>12</sup>	18,26	16,88	-1,38
Production de bovins (déduction)	5,06	4,64	-0,42
Semences	0,91	0,80	-0,11
Engrais	1,18	1,50	0,32
Produits phytosanitaires	0,54	0,57	0,03
Aliments composés des bovins	12,98	9,90	-3,08
Maintenance machines/matériel	2,37	2,56	0,19
Énergie	2,42	1,89	-0,53

**Correction des anciennes prévisions**

Grâce à la mise à jour des calculs sur la base des chiffres du RICA pour 2015, les extrapolations pour 2014 sont remplacées par les résultats réels des coûts de la production laitière en 2014. La véritable évolution des coûts depuis 2010 se trouve dans le tableau 9. Les résultats finaux ont été obtenus grâce à la moyenne pondérée de l'ensemble des quantités produites.

**Tableau 9 : Coûts réels de la production laitière en 2014, sur la base des chiffres du RICA pour 2014**

Valeur annuelle	2010	2011	2012	2013	2014
	<b>Base de calcul : RICA 2012</b>			<b>Base de calcul : RICA 2015</b>	
Coûts de la production laitière en Belgique (ct/kg)	36,33	39,21	40,41	42,86	42,42

**3.3 Répartition des aides**

Le montant des aides octroyées en 2015 aux exploitations laitières flamandes et wallonnes est presque identique. Il s'agit principalement des paiements uniques par exploitation. Suite aux aides à l'investissement et aux paiements compensatoires versés en Wallonie, une différence de 0,96 ct/kg (cf. édition 1) existait encore dans le dernier calcul (édition 1).

<sup>12</sup> Main d'œuvre agricole, salaires, autres frais généraux, amortissements, fermage, intérêts, impôts et autres coûts spécifiques à la production animale et végétale



Tableau 10 : Répartition des aides

Répartition des aides en ct/kg								
	Aides à l'investissement	Aides à la production végétale	Aide à la production animale	Zones défavorisées	Facteurs externes	Paiements anticipés	Paiement unique	Total
Flandre	0,2	0	0,08	0	0	0,27	1,81	2,36
Wallonie	0,39	0	0,4	0,31	0	0,04	0,99	2,13

## 4 Mise à jour des coûts de production du lait à l'année 2016

### 4.1 Méthode utilisée pour l'extrapolation des coûts de production

A l'heure actuelle, la Commission européenne a publié les données comptables jusqu'à 2015. Une extrapolation des coûts de la production laitière est donc nécessaire pour 2016.

En conséquence, la méthode d'extrapolation est adaptée comme suit :

- Nous avons pu faire l'impasse sur une estimation intermédiaire basée sur les données nationales d'exploitation pilote (voir édition 1), car, contrairement aux années précédentes, les données pour 2015 étaient déjà reprises dans le RICA, même si elles étaient provisoires. Dans le cadre du premier calcul des coûts pour la Belgique (édition 1), une estimation de l'évolution des coûts en 2013 a d'abord été établie sur la base des informations nationales des exploitations pilotes wallonnes<sup>13</sup>. Les coûts pour l'année 2014 ont été estimés par un procédé analogique (cf. Édition 1).
- L'extrapolation des coûts pour 2016 sur base de l'année 2015 est ensuite effectuée uniquement pour l'achat de fourrage, les semences, les engrais, les produits phytosanitaires, l'énergie, l'entretien des bâtiments et des machines ainsi que, du côté des revenus, pour les recettes émanant de la vente de bovins.
- À cet effet, un procédé analogique développé pour les études sur les coûts de production a été appliqué (cf. Jürgens, Poppinga Wohlgemuth 2013).

Pour pronostiquer l'augmentation des coûts, ce procédé analogique utilise :

- les résultats moyens pour ces postes de coût, enregistrés dans le RICA de 2004 à 2015 et,
- les indices actuels des prix des moyens de production agricole et de la production primaire en Belgique, tels que publiés par Eurostat.

<sup>13</sup> Publiés par la Direction de l'Analyse économique agricole

Le procédé analogique part du principe que les chefs d'exploitation réagissent à des variations du prix des moyens de production de façon semblable (« analogue ») à ce qu'ils ont fait durant les campagnes laitières précédentes. Les réactions des producteurs aux variations des prix au cours des années précédentes sont enregistrées dans le RICA. L'avantage de ce procédé analogique est qu'il permet de refléter la manière dont réagissent les exploitants agricoles aux évolutions des prix lors de l'achat de moyens de production et qu'il ne consiste pas simplement à additionner ou soustraire aux coûts le taux correspondant à l'évolution des prix. La mise en œuvre concrète de ce procédé est expliquée plus en détail dans la première édition de l'étude des coûts pour la Belgique (chapitre 4.1).

Les indices de prix (2010 = 100) pour les moyens de production agricole et les prix au producteur présentés dans le tableau 11 ont été utilisés pour extrapoler les coûts de l'année 2016 :

**Tableau 11 : Indices de prix utilisés<sup>14</sup>, valeurs arrondies (situation en juin 2017, Eurostat 2017)**

Année	Vente de bovins	Semences et plants	Engrais	Produits phyto-sanitaires	Aliments composés bovins	Entretien machines et matériel	Énergie
2004	82,7	79,7	64,8	87	98,2	83	59,7
2005	88,8	79,7	66,5	89,4	107,9	82,7	73,8
2006	103,4	79,7	69,9	90,2	110,2	86,4	80,8
2007	101,8	93	82,3	91,9	110,1	88,9	83,8
2008	100,9	95	155	94,3	121,2	92,3	106
2009	100,6	99,6	98,8	94,7	97,5	94,9	83,8
<b>2010 base</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
2011	109	101,2	121,8	101	117,1	103,6	121,4
2012	118,4	102,4	121,4	103,4	127,6	105,9	131,3
2013	121,9	103,9	112	106,7	135,2	107,2	124,1
2014	114,9	105,7	110,9	108,6	1 111,2 <sup>15</sup>	108,8	113,7
2015	105,3	107,9	115,4	110,6	105,6	107,7	98,7
2016	99,5	108,1	100,6	112,8	102,2	107,3	105,4

- Dans le procédé analogique, les résultats d'extrapolation discutables (« valeurs statistiques aberrantes ») sont détectés et remplacés par voie de calcul. À cet effet, une valeur limite est définie, correspondant au taux de variation annuel le plus élevé, ou le plus bas, de chaque poste de coûts. Si la valeur déterminée par le procédé analogique pour un poste de coûts est supérieure à cette valeur limite, les coûts sont calculés sur la base du taux de variation annuel maximal/minimal déterminé sur la base des données du RICA européen pour le poste de coûts concerné.
- Pour le calcul et l'extrapolation des résultats finaux pour la Belgique, les coûts de production extrapolés sont pondérés en fonction des volumes de lait produits dans les Régions flamande et wallonne et ensuite présentés globalement comme résultat final pour la Belgique.<sup>16</sup>

<sup>14</sup> Source : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/agriculture/data/database>, jusqu'à 01/2015, les indices de prix d'Eurostat n'étaient que des valeurs provisoires extrapolées pour l'année 2014. Ces valeurs provisoires ont été utilisées pour le calcul. Les calculs concernant les aliments composés des bovins se basent sur les indices moyens des trois premiers trimestres de l'année 2014.

<sup>15</sup> Les prix des aliments composés des bovins ont été par la suite corrigés par Eurostat : ils sont ainsi passés de 124,3 à 111,2.

- Pour des raisons statistiques, le paramètre de revenus (coût de la main-d'œuvre), les aides et les charges supplétives pour les terres et le capital ne sont pas extrapolés. Le paramètre de revenus a été actualisé pour l'année 2016, selon la méthode décrite dans le chapitre 2.

## 4.2 Résultats finaux — coûts de la production du lait en Belgique en 2016

Le calcul du coût de la production laitière pour l'année 2016 sur la base des postes de coûts extrapolés a été réalisé suivant le même schéma de calcul que celui qui avait servi pour les coûts de production jusqu'à l'année 2015 (cf. aperçu 1).

Les résultats finaux pour la Belgique ont été calculés en s'appuyant sur les coûts moyens de la production laitière de l'année 2016, estimés pour la Wallonie et la Flandre (cf. tableau 13). Ceux-ci ont été pondérés (tableau 12) en fonction des volumes de lait produits dans chaque Région (sur la base du nombre d'exploitations de chaque Région dans l'échantillon et de leurs volumes de production moyens respectifs, en 2015).

Comme les années précédentes, la Flandre est largement devant la Wallonie en matière de nombre d'exploitations et de volumes de lait produits. Par rapport au RICA de 2012 (précédent calcul des coûts, première édition), la Région flamande a produit au total 85 392 567 tonnes en moins, et la Région wallonne 28 686 262 tonnes en plus.<sup>17</sup>

**Tableau 12 : Nombre d'exploitations recensées et volumes de lait en Flandre et en Wallonie en 2015**

Région	Exploitations représentées (2016)	Vaches laitières	Rendement laitier	Quantité de lait dans la Région (t)
Flandre	2 540	67	7 846	1 335 480 079
Wallonie	1 650	75	6 707	824 922 038

En 2016, les résultats finaux pour la Belgique affichent un coût moyen de production du lait de 41,37 ct/kg. Ce chiffre comprend les coûts de production proprement dits (coûts incorporables à effet de trésorerie, après déduction des recettes de la vente de bovins), qui s'élèvent à 28,79 ct/kg de lait,

<sup>16</sup> Les résultats de trois Régions (nord, sud et est) ont été pris en compte dans le calcul des coûts pour l'Allemagne, tout comme les bassins laitiers en France (cf. Jürgens, Poppinga, Wohlgemuth 2014a). Cependant, aux Pays-Bas, une approche différenciée en fonction des régions n'était pas possible, car le pays est considéré comme une seule région dans les statistiques du RICA.

<sup>17</sup> Dans l'échantillon actuel de 2015, il y a en Flandre 770 exploitations laitières de moins qu'en 2012, et 410 de moins en Wallonie. Dans toutes les exploitations, le cheptel s'est agrandi à hauteur de dix vaches au moins.

ainsi qu'un paramètre de revenus d'une valeur pondérée de 14,7 ct/kg. Le résultat final est obtenu en déduisant les aides (2,27 ct/kg de lait) du coût total de production (cf. tableau 13).

**Tableau 13 : Coûts de production du lait en Belgique en 2016 (résultat final)**

Région	Coûts incorporables de la production du lait (après déduction des recettes de la vente de bovins)	Paramètre de revenus	Total des coûts de production	Aides (déduites)	Coûts de la production laitière
en ct/kg					
Flandre	28,79	13,70	42,49	2,36	<b>40,13</b>
Wallonie	29,16	16,33	45,49	2,13	<b>43,36</b>
<b>Belgique</b>	28,93	14,71	43,64	2,27	<b>41,37</b>

Ce résultat final ne tient pas compte des charges supplémentives pour les terres et le capital, qui représentent au total 0,77 ct/kg de lait (tableau 14).

**Tableau 14 : Charges supplémentives 2016 en Belgique (moyenne pondérée)**

Charges supplémentives en ct/kg pour		
	les terres (fermage)	le capital (intérêts)
Flandre	0,57	0,18
Wallonie	0,63	0,17
Belgique	0,59	0,18

### 4.3 Comparaison des coûts de la production laitière et du prix payé au producteur entre 2010 et 2016

Le tableau 15 compare l'évolution des coûts et du prix payé au producteur, entre 2010 et 2016, en Belgique.

L'augmentation constante des coûts de la production laitière en Belgique a mené à une situation où, durant la crise du lait de 2015, le prix payé au producteur ne couvrait même plus les deux tiers des coûts de production du lait dans une exploitation moyenne en Belgique.

Durant les cinq dernières années, le prix payé au producteur n'a jamais atteint un niveau permettant aux producteurs de lait d'avoir au moins un revenu raisonnable.

Tableau 15 : Évolution des coûts de la production laitière entre 2010 et 2016 (MMI Belgique)

Belgique							
Année/trimestre	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Coûts de la production laitière en ct/kg (à partir de 2016 : pronostic, 2015 : base de données provisoire)	36,33	39,21	40,41	42,78	42,42	40,58	41,37
Prix payé pour le lait (ct/kg) <sup>18</sup>	30,46	33,11	30,19	37,22	36	27,93	26,7
Rapport prix/coûts	0,84	0,84	0,75	0,87	0,85	0,69	0,65
Sous-couverture en %	16	16	25	13	15	31	35
MMI Belgique (indice de coût), 2010 = 100	100	108	111	118	117	112	114

## 5 Résumé

En 2015, la MIG Belgique a publié une étude sur les coûts de la production laitière en Belgique en 2014. Ce rapport présente la première mise à jour de ce calcul des coûts, qui comprend les coûts de la production laitière jusqu'en 2012. En 2016, les coûts de la production laitière en Belgique atteignent 41,37 ct/kg.

Le prix payé au producteur a chuté à 26,7 ct/kg, ce qui a entraîné une sous-couverture des coûts de 35 %. Les résultats des calculs reflètent le niveau des coûts de la production lorsque le travail du chef d'exploitation et la main-d'œuvre familiale sont rémunérés au moins à hauteur du salaire minimum.

L'évolution des coûts de la production laitière en Belgique jusqu'à 2016 est fortement liée à l'actuelle crise du lait. Le fait que les coûts des amortissements et des intérêts aient clairement baissé montre que, suite à la dégringolade du prix du lait, peu d'investissements étaient possible. Les aides octroyées aux exploitations laitières s'élèvent aujourd'hui à seulement 2,27 ct/kg, et ont donc baissé de plus de 2 ct/kg de lait durant les trois dernières années. Elles sont donc de moins en moins suffisantes pour garantir le revenu annuel des exploitations agricoles.

Comme c'est aussi le cas pour tous les autres projets communs initiés par le European Milk Board (EMB) sur les coûts de la production laitière dans les pays producteurs en Europe, les coûts de production en Belgique sont calculés sur la base de données comptables officielles et représentatives sur les exploitations laitières spécialisées dont c'est l'activité principale, provenant de la banque de données du réseau d'information comptable agricole de l'UE (RICA). Les calculs mettent au jour l'état actuel des coûts de la production laitière en Europe, et permettent en outre d'obtenir des données régulièrement actualisées.

<sup>18</sup> Source : OML de l'UE, teneur naturelle en matière grasse et en protéines

## 6 Index des tableaux

Tableau 1 : Coûts de production des exploitations laitières en Belgique, pour l'année 2016.....	4
Tableau 2 : Schéma de calcul actualisé pour le paramètre de revenus en 2016 .....	6
Tableau 3 : Structures des exploitations laitières recensées en Flandre .....	7
Tableau 4 : Coûts de la production laitière en Flandre .....	9
Tableau 5 : Coûts de la production laitière en Wallonie.....	10
Tableau 6 : Composition de l'échantillon et structure des exploitations laitières en 2014 (RICA 2012) .....	11
Tableau 7 : Composition de l'échantillon et structure des exploitations laitières en 2014 (RICA 2015) .....	11
Tableau 8 : Comparaison entre les pronostics et les coûts réels de 2014, éditions 1 et 2 .....	12
Tableau 9 : Coûts réels de la production laitière en 2014, sur la base des chiffres du RICA pour 2015 .....	12
Tableau 10 : Répartition des aides .....	13
Tableau 11 : Indices de prix utilisés, valeurs arrondies (situation en juin 2017, Eurostat 2017) .....	14
Tableau 12 : Nombre d'exploitations recensées et volumes de lait en Flandre et en Wallonie en 2015 .....	15
Tableau 13 : Coûts de production du lait en Belgique en 2016 (résultat final) .....	16
Tableau 14 : Charges supplétives 2014 en Belgique (moyenne pondérée).....	16
Tableau 15 : Évolution des coûts de la production laitière entre 2010 et 2016 (MMI Belgique) .....	17

## 7 Bibliographie et ressources

- Commission européenne (2006) : Costs of Production for Milk in the European Union. Bruxelles.
- Commission européenne (2007) : Définition des variables dans les résultats standard du RICA du comité communautaire du RICA de l'année 2007, document RI/CC 882 rév. 8.1. Bruxelles.
- Commission européenne (2010) : Réseau d'information comptable agricole (RICA). Guide méthodologique. Bruxelles.
- Commission européenne (2017) : EU Dairy Farms Report 2015. Bruxelles.
- Commission européenne (2017) Statistiques agricoles. RICA, situation fadn\_2017-06-08
- Eurostat (2017) : Indice des prix des moyens de production agricole, input, situation 2016.
- Eurostat (2017) : Indices des prix des moyens de production agricole, output, situation 2016.
- Jürgens, Karin ; Poppinga, Onno ; Wohlgemuth, Michael (2013) Combien coûte la production de lait ? Calcul des coûts de la production laitière en Allemagne de 2002 à 2012, Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft (Hg.), Gleichen.
- Jürgens, Karin ; Poppinga, Onno ; Wohlgemuth, Michael (2015) Combien coûte la production de lait ? 4e partie, 1e édition, Les coûts de la production laitière en Belgique de 2004 à 2014. Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft (Hg.), Gleichen.